



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

Séance du 15 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 8 avril 2021, se sont réunis en présentiel à la salle des Fêtes de Aube et en visioconférence, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	53

CONVOCAATION

Datée	du 08/04/21
Affichée	du 08/04/21

OBJET

**Demande de subvention des
associations partenaires
des écoles**

Monsieur Philippe CROTEAU a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Maité GRANDCLÈRE, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTÉ, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL.

Etaient en visioconférence : Fleur GOSSELIN
 Fabrice GLORIA
 Franck GAULTIER

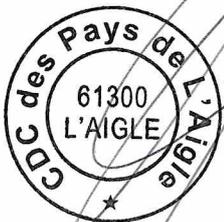
Pouvoirs : Eric ZO a donné pouvoir à Delphine PRIEUR
 Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
 François BRIZARD a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
 Christian BARBIER a donné pouvoir à Nathalie RIBAUT
 Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Charlene RENARD a donné pouvoir à Pascal SAMSON
 Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
 Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a donné pouvoir à Lionel GONNET
 Mireille NOGUET a donné pouvoir à Véronique LOUWAGIE
 Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
 Christophe POTTIER a donné pouvoir à Joël BRUNET
 Virginie VIOLET a donné pouvoir à Guy MARTEL
 François CARBONELL a donné pouvoir à Jean SELLIER

Représentés : Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE
 Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
 Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTÉ

Absents excusés : Daniel MARIE
 Pascal SUARD

Acte rendu exécutoire après
publication le 22 avril 2021

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur le Président informe les membres du Conseil des demandes de subventions reçues des Associations partenaires des écoles au titre de l'année scolaire 2020/2021.

ECOLES	APE*	COOPERATIVE SCOLAIRE	USEP*	TOTAL
IRAI	350.00 €			350.00 €
MOULINS LA MARCHE		200.00 €	305.00 €	505.00 €
ST OUEN SUR ITON		7 823.00 €		7 823.00 €
ST MICHEL THUBEUF		250.00 €		250.00 €
CHANDAI		250.00 €		250.00 €

*APE : Association des Parents d'élèves

*USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération n° 2020-12-10-210 du Conseil Communautaire en date du 10/12/20 portant adoption du budget 2021
- Considérant l'instruction des demandes de subventions
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents

Acte rendu exécutoire après publication le 22 avril 2021

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **OCTROIE** des demandes de subventions aux Associations partenaires des écoles pour l'année 2021.
 - **350 €** Comité de la Neige – Association des Parents d'Elèves de l'école d'Irai
 - **200 €** pour l'OCCE – Coopérative Scolaire de Moulins la Marche
 - **305 €** pour l'Association Sportive de l'école primaire de Moulins la Marche
 - **7 823 €** pour l'OCCE 61 – Coopérative Scolaire de l'école de Saint Ouen sur Iton
 - **250 €** pour l'OCCE de L'Orne – Coopérative Scolaire de l'école de Saint Michel Thubeuf
 - **250 €** pour l'OCCE 61 – Coopérative Scolaire de l'école de Chandai
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2021.

Le Président,
Jean SELLIER



VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme